

ARRETE EN CONSEIL

CHAMBRE DU CONSEIL EXECUTIF

Numéro 1643

Québec, le 25 août 1965.

PRESENT:

Le lieutenant-gouverneur en conseil

CONCERNANT un comité d'étude de la
cédule des justes salaires au sujet des
taux de transport

.....

IL EST ORDONNE, sur la proposition du Premier
ministre:

QUE, sous l'autorité de la Loi des commissions
d'enquêtes (S.R.Q., 1941, c.9), un comité d'étude soit formé pour
étudier la cédule des justes salaires en ce qui concerne les taux
de transport;

QUE ce comité soit composé de monsieur René
Lippé, de Montréal, juge de district, qui agira comme président,
et de messieurs G.-E. Legault, ingénieur, du ministère de la
Voirie, et Jacques Parizeau, économiste, de Montréal;

QUE ce comité soit chargé de faire rapport de ses
recommandations avant le 31 décembre 1965;

QUE monsieur Léopold Jasmin, diplômé en rela-
tions industrielles, de Québec, conciliateur au ministère du
Travail, soit chargé d'agir comme secrétaire de ce comité.

LE GREFFIER DU CONSEIL EXECUTIF

Jacques Prémont